

Lettre ouverte à la Maire DD : Toujours pas de protection pour la maison du Dinghof 15 jours après le jugement en référé du TGI – 15/03/2019

Madame la Maire,

Vous vous êtes engagée à maintes reprises – et officiellement – à tout mettre en œuvre pour répondre à l'urgente nécessité de protéger la maison du Dinghof contre les intempéries hivernales.

Depuis le mois de novembre vous annoncez la pose d'un parapluie. Vos « négociations » avec les promoteurs ayant échoué, vous avez engagé, en février, un référé après du TGI, qui a confirmé votre droit à accéder à la maison. Près de quinze jours se sont écoulés depuis et pourtant rien ne s'est encore passé !

La maison est toujours exposée aux intempéries qui ces derniers jours sont particulièrement violentes. Rien n'excuse votre inertie et votre passivité consentante face à l'état de cette maison dont la détérioration arrange les promoteurs.

Nous attendons que vous défendiez enfin les intérêts de la commune et que vous fassiez appliquer sans surseoir le jugement du TGI.

Avec nos salutations,

Berthe Beyer, Présidente,

pour

Le Comité de l'association des riverains du Dinghof